



Devenez bénévole pour le programme **Mentor&Moi !**

Offrez la confiance dont un enfant protégé
a besoin pour grandir.

Depuis 2021, le **Département des Yvelines** développe un programme de mentorat au service des enfants et adolescents accompagnés par l'**Aide Sociale à l'Enfance (ASE)**. L'objectif est d'**offrir à chaque jeune un soutien humain et personnalisé pour favoriser sa réussite, son autonomie et son épanouissement**.

Ce dispositif permet à des bénévoles de s'engager aux côtés des enfants et jeunes de **5 à 21 ans** à travers un accompagnement éducatif, culturel et numérique.

POUR LA 2ÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, POURSUIVONS L'ENGAGEMENT

Soutenir les enfants et jeunes dans leurs apprentissages pour favoriser leur autonomie et permettre aux plus vulnérables de s'épanouir.

Accompagner dans la compréhension de leurs cours, à développer leurs compétences psychosociales et à faire des choix pour leur orientation.



Encourager leur ouverture culturelle et leur curiosité en leur proposant des activités variées, favorisant la découverte et l'éveil.

Guider dans l'utilisation des outils numériques et les sensibiliser à l'éducation aux médias.



Les mentors agissent dans un cadre défini, en lien avec un coordinateur, selon une méthodologie structurée et adaptée aux besoins de chaque enfant, afin d'assurer la qualité et la continuité de l'accompagnement.



UN ACCOMPAGNEMENT AU CŒUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Un cadre structuré et bienveillant

Les rencontres se déroulent dans les lieux d'accueil ou les structures partenaires de l'Aide Sociale à l'Enfance. Chaque mentor agit en lien avec les éducateurs et les équipes référentes, pour un accompagnement adapté aux besoins de chaque enfant.



Une action complémentaire



Le mentorat vient renforcer le travail éducatif déjà mené auprès des jeunes. Il ne se substitue pas aux missions des professionnels, mais apporte un soutien supplémentaire : écoute, repères, confiance et ouverture culturelle.

Un accompagnement évolutif

Chaque parcours est suivi et ajusté dans le temps. Chaque mentor est accompagné par un référent mentorat du département des Yvelines, avec lequel un suivi régulier est assuré afin de garantir la continuité et la qualité de l'accompagnement.



**Rejoindre le mentorat, c'est bien plus qu'un engagement individuel :
c'est faire partie d'une communauté solidaire, portée par la conviction que chaque enfant
protégé mérite de rêver, d'explorer, de choisir.**



DEVENEZ BÉNÉVOLE

Consacrez **quelques heures par mois modulables**, tout au long de l'année scolaire, pour accompagner un enfant bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance.

En devenant mentor, vous ouvrez **le champ des possibles** et offrez un **repère essentiel** à cet enfant ou ce jeune.

Vous serez **formé** et **soutenu** dans votre engagement **par des professionnels** de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).



QUELS AVANTAGES ?

- ✓ Développer des compétences relationnelles et humaines (écoute, empathie, communication).
- ✓ Valoriser son engagement citoyen dans son parcours académique et professionnel.
- ✓ Donner du sens à son temps libre en offrant à un jeune les moyens de réussir son parcours vers l'autonomie.

P@role

LES CLEFS
DU MENTORAT



Candidatez ici

ou contactez-nous sur :
contact@lesclefsdumentorat.fr